

BILLET D'HUMEUR INTER-ORGANISATIONS

chez les

Assistants familiaux



A la Suite de nos deux réunions du 6 et 13 novembre et à la réception des propositions concernant les conditions de travail et d'exercices et leur contenu (agrément et formation), nous trouvons plus qu'urgent de vous faire part de nos inquiétudes face à l'inertie voire la dérision avec laquelle, il nous semble que les remontées, et les propositions faites par nos organisations ANAMAAF, CASAMAAF SAFSOLIDAIRES et FNAF sont prises en compte.

Le 6 novembre, la réunion dans le cadre du groupe de travail sur la réforme « du statut des assistants familiaux » n'a abouti qu'à des considérations d'ordre plutôt philosophiques que concrètes. Pour autant, ce travail est pour nous une nécessité absolue afin d'améliorer en profondeur un statut qui n'apporte plus la sécurité de l'emploi nécessaire à son attractivité et à un recrutement de nouvelles vocations.

Au fur et à mesure que ces réunions avancent, nous n'avons reçu aucune proposition objective. Cela nous laisse dubitatifs quant à la finalité réelle de la consultation entreprise.

Cela n'est pas à la hauteur de ce que nous attendons !

Nous, association, fédération, syndicat professionnel représentant des assistants familiaux de tout le territoire national avons désiré afin de faciliter le travail entrepris s'associer pour rendre un travail concis, pertinent basé sur un retour de terrain instantané. C'est grâce aux retours et à l'implication de milliers d'adhérents communs à nos 3 organisations que nous avons pu partager avec vous une synthèse des propositions possibles et vous transmettre alors des contributions sensées pouvoir améliorer nos conditions de travail.

Nous sommes les représentants et garants de cette profession en grande souffrance aujourd'hui et de fait, nous nous considérons comme des interlocuteurs privilégiés.

Nous avons organisé une grande consultation nationale et une étude auprès de nos adhérents dont nous vous avons transmis les résultats afin que l'état des lieux actuel puisse être confirmé par des chiffres et participer ainsi à un nouvel éclairage.

Le 13 novembre, une réunion consacrée aux retours d'expérience sur le confinement du printemps a permis aux organisations présentes d'exposer leur bilan en amenant des constats qui auraient pu être largement partagés par les assistants familiaux. Pourtant rien n'a été abordé avec nous concernant notre mission qui par ailleurs a fait l'objet d'une étude universitaire en cours et dont nous avons transmis la synthèse.

C'est nous et de façon très nette et non ambiguë qui avons lors de la pandémie covid19, (première et deuxième vague) permis de maintenir la prise en charge des jeunes parfois à nos risques et ainsi à l'accueil familial et plus largement à la protection de l'enfance de ne pas sombrer.

Nous avons honoré tous les rendez-vous malgré un contexte particulier et bien difficile. Les réunions en audio-visio n'ont pas l'impact, ni l'efficacité que pourraient revêtir des réunions en présentiel et nous ne doutons pas un seul instant que la DGCS a mis en œuvre le maximum de moyens pour pouvoir continuer le travail entrepris mais cela reste très insatisfaisant.

Nous restons avec une principale interrogation : Comment obliger les départements à suivre les décisions prises alors que les lois de 2005, 2007, 2016 sont dévoyés via des règlements départementaux (loi de décentralisation) parfois de manière totalement arbitraire.

En effet, nous ne pouvons plus accepter de voir des outils socio-éducatifs aussi importants que le contrat d'accueil et le projet pour l'enfant toujours pas mis en place de façon efficiente !

Passer à coté en 2021, d'une vraie réforme solide de la fonction d'assistant familial c'est d'ores et déjà condamner la protection de l'enfance ! Que souhaite le gouvernement ?

Quel devenir pour ces jeunes en souffrance ?

Ne vous y trompez pas, nous sommes les premiers acteurs de terrain pour accompagner ces enfants au quotidien et leur donner ainsi un avenir. Prendre soin de nous c'est prendre soin d'eux ! L'accueil familial n'a plus à prouver son efficacité, ses lettres de noblesse lui sont acquises de longue date.

Nous attendons que vous en teniez compte !

Voilà, nous vous remercions pour votre écoute et nous espérons qu'elle sera suivie d'effets concrets.

Marie Noëlle PETITGAS
Présidente ANAMA AF



Annick Moine
Présidente FNAF



Evelyne ARNAUD
Chargée de Mission SAF



Bruno ROY
Secrétaire Général CASAMA AF

